



CHARLIE LA FRONDE

LE JOURNAL DE L'UNION SNUI SUD TRÉSOR SOLIDAIRES 78

Mars 2011

UN AUTRE SYNDICALISME

L'Union Snui Sud Trésor Solidaires est le syndicat de **tous les agents** quelque soit leur grade. Il pratique un **syndicalisme de conviction**, refusant de céder à la facilité de l'opportunisme.

La transparence de notre action qui privilégie la discussion pugnace au sein des instances paritaires, s'oppose au syndicalisme d'antichambre que certains aimeraient nous voir adopter.

Fort de notre expérience, nous voulons faire profiter **tous les agents** de ce **syndicalisme de proximité** qui fait notre force.

Notre compétence et la crédibilité qui nous sont reconnues, font de nous des **acteurs incontournables**, tant dans la défense individuelle des agents auprès de la hiérarchie que dans les actions collectives

Nous ne sommes pas pieds et poings liés par des positions confédérales, mais sommes adhérents d'une Union syndicale nationale représentative en progrès constants lors des élections professionnelles –**SOLIDAIRES**– qui **respecte la spécificité et la liberté** de chacun de ses membres.

**TOUS LES AGENTS DU
DEPARTEMENT SONT
ATTENDUS**



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

LUNDI 4 AVRIL

Salle de Versailles jeunesse

Allée des Matelots

VERSAILLES

Voir plan au dos

Qui vient à l'AG ? Tous les agents des 2 réseaux, qu'ils soient adhérents ou sympathisants

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent prendre part aux votes

Joignez-vous à nous ! Soyez curieux !

Comment faire ? Aller sur Agora libre service⇒Absences⇒demande de congés absences⇒ (pavé) fonctions syndicales⇒Assemblée générale syndicale (code FR10E). Vous n'avez pas de justificatif à fournir.

Une autorisation collective d'absence est accordée par la DSF et le TPG.

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES SECTIONS
YVELINES ET CSI VERSAILLES
en présence de DENIS HABOUZIT du Bureau National**

**A nouveau cette année nos collègues du centre informatique de Versailles se joindront
à nous pour une assemblée générale commune,
Le lundi 4 avril 2011, à partir de 9 heures
Salle Versailles jeunesse
Route des Matelots à Versailles (voir plan au dos)**

Un café croissant sera gracieusement offert jusqu'à 9 h 15 à tous les arrivants

ORDRE DU JOUR

**Rapport du CHSI et du CDAAS
Rapport d'activité de la section
Rapport d'activité nationale par le membre du bureau national
Rapport de trésorerie
Election des nouveaux bureaux de section
Modifications statutaires (en cas de proposition)**

12 h 30 fin des débats et apéritif offert par la section à tous les participants

**Nous vous attendons nombreux au buffet, moment de convivialité, qui suivra notre
Assemblée Générale et qui sera servi sur place**



**Assortiment de charcuterie et de terrines
maison.
Saumon parisienne
Farandole de Suprême de volaille, rosbeef
et noix de veau rôti
Salades niçoise, chinoise et marine.
Fromages
Tartelettes aux fruits**

MENU

**Vins rosé de Provence et rouge de nos régions
Café**

**Afin de faciliter votre adhésion à ce moment de convivialité, la participation qui vous
est demandée pour le buffet reste modérée et est fixée à 12 €**

**Participation au repas du 4 avril 2011 ! Vous voudrez bien vous inscrire auprès de
votre correspondant le plus rapidement possible, pour les retardataires une
inscription est toujours possible le jour de l'AG où vous remettrez votre chèque.**

Avec vous...

L'année 2011 sera décisive pour le département des Yvelines. En effet la fusion des deux directions locales ne devrait pas tarder. Face à une direction unique (DDFIP) l'Union Snui - Sud Trésor Solidaires 78 sera encore plus déterminée et plus vigilante dans l'intérêt de tous les agents. Chacun doit s'engager non pas à côté mais dans la vie syndicale pour défendre nos valeurs communes. Cette année les élections professionnelles redessineront le paysage syndical du département et donneront à chacun l'occasion de vivre son engagement. L'Assemblée Générale procédera à l'élection du nouveau bureau de section. L'occasion pour chacun de prendre toute sa place dans l'Union.

Devenez correspondant local pour être le relais auprès de vos collègues des informations syndicales.

Devenez membre du bureau pour faire vivre la section et relayer ses valeurs à travers votre engagement. Vous apporterez à la section votre expertise, votre enthousiasme, votre engagement, votre sensibilité pour que tous ensemble nous avançons dans l'intérêt commun

Faites vous connaître auprès de :

Fabrice AMADOU
fabrice.amadou@dgfip.gouv.fr
01 30 97 44 19 ou 45 12

Isabelle WENGER-ARTZ
isabelle.wenger-artz@dgfip.finances.gouv.fr
06 81 78 54 69

Reynald RAMSEIER
reynald.ramseier@dgfip.finances.gouv.fr
06 01 90 43 51

-----BULLETIN DE CONTACT-----

UNION SNUI-SUD TRESOR SOLIDAIRES YVELINES

NOM (marital)

Prénom

NOM (patronymique)

Date de naissance

GRADE

ECHELON

TEL :

ADRESSE ADMINISTRATIVE :

Je souhaite recevoir des informations par mail :

OUI

☐

NON

☐

Je souhaite adhérer à l'Union SNUI-Sud Trésor

OUI

☐

NON

☐

Signature :



Coupon à remettre à votre correspondant
Union SNUI Sud Trésor Solidaires 78

ou à renvoyer à notre trésorier :
Reynald RAMSEIER SIP POISSY Nord
6 rue saint Barthélémy
78303 POISSY Cedex



MEDECIN DE PREVENTION ...HÉLAS RIEN DE NOUVEAU

Courrier adressé à Madame Guille, Présidente du CDAS des Yvelines,



Une nouvelle fois notre attente d'une prise de fonction d'un médecin de prévention dans les Yvelines est déçue. Le médecin annoncé depuis trois mois a finalement renoncé.

Les difficultés réelles que rencontre le secrétariat général dans le recrutement de ses médecins ne semblent pas trouver de solutions malgré la mise en place d'un nouveau type de contrat.

Cette situation qui perdure depuis plusieurs années nous est fortement préjudiciable.

En effet, il faut maintenant remonter sur une longue période pour retrouver une époque où les deux médecins prévus étaient réellement présents. Entre-temps nous avons souvent fonctionné avec un seul médecin et périodiquement sans médecin du tout. C'est cette dernière situation que nous connaissons à nouveau depuis 10 mois et cela ne saurait durer plus longtemps.

Nul ne conteste l'engagement et la bonne volonté du Docteur Hess qui assure les urgences, néanmoins ceux-ci ne peuvent se faire qu'au détriment de nos collègues des Hauts de Seine qui constituent son secteur géographique d'activité et où elle est déjà en sous effectif.

Cette situation non plus ne saurait perdurer.

Il appartient donc au service compétent du secrétariat général de trouver rapidement une solution pérenne à ce problème car l'Etat employeur ne saurait s'exonérer de ses obligations vis à vis de ses employés. Si l'on répertoriait les visites obligatoires (retour de CLM...), les visites annuelles (votées en CHSDI), et les visites quinquennales non réalisées, la liste des manquements de notre employeur lui vaudrait, s'il était privé, les foudres de l'inspection du travail et de sévères sanctions. La prévention n'est pas non plus assurée en ce qui concerne les travaux importants (qui doivent être validés par le médecin de prévention) ou lors des réunion préalable de chantiers faute de médecin.

De ce fait, et afin de pouvoir faire valoir les droits des agents que nous représentons auprès des instances compétentes si cette situation n'est pas rapidement solutionnée, nous vous saurions gré de bien vouloir faire procéder, par les directions des services couvert par le CDAS des Yvelines, au recensement des différentes visites énumérées ci-dessus qui n'ont pu être assurées au cours des trois dernières années.

Enfin nous réitérons notre demande d'une convention interentreprises de médecine du travail afin d'assurer la médecine de prévention dans notre département jusqu'au recrutement des deux praticiens auxquels nous avons droit . Cette solution, qui ne saurait être que transitoire car bien entendu nous privilégions un recrutement (hypothétique) de nos propres médecins, permettrait à l'état employeur de remplir ses obligations et à ses agents d'obtenir enfin les droits auxquels ils sont en droit de prétendre.

A l'heure où la tension monte dans les services, où le nombre d'agents en souffrance au travail n'a jamais été aussi important dans notre département, où la direction générale a mis en place un groupe de travail national sur la souffrance au travail, il est paradoxal que le premier interlocuteur des agents dans ce domaine, le médecin de prévention, soit inexistant et que rien ne soit fait pour y remédier

Pouvez-vous en conséquence prendre rapidement l'attache du secrétariat général afin d'obtenir les modalités pratique de mise en place d'un tel contrat et l'aval de ceux-ci pour le faire.

Vous comprendrez que notre démarche n'a pas pour but de remettre en cause le fonctionnement du CDAS ni de sa présidente car nous avons bien conscience que vous avez fait le nécessaire auprès du secrétariat général, à la demande du comité, pour dénoncer la situation des Yvelines en matière de médecine de prévention. Néanmoins, il semblerait que vous nous n'ayons pas été entendu puisqu'aucune solution n'est à ce jour proposée de leur part.

Au cas où nos demandes n'obtiendraient pas une suite favorable, de votre part ou de celle du service concerné, nous vous saurions gré de bien vouloir inscrire ce point à l'ordre du jour d'un prochain CDAS et d'y convier la personne responsable de ce dossier au secrétariat général afin qu'il nous apporte toutes les réponses nécessaires.

Pourriez vous nous tenir informer de l'état d'avancement de ce dossier sur lequel nous resterons particulièrement vigilants.

Les représentants de Solidaires Finances auprès du Comité Départemental de l'Action Sociale des Yvelines.

Catherine BOURDON, Jeannine THERY, Carole DELANDE, Laurent RUEL.

Un courrier dans le même sens est adressé ce jour à M Colin Président du CHSDI 78

LA DELEGATION DES SERVICES SOCIAUX EN DANGER

Il faut supprimer des emplois !!! Après avoir savamment vidé les services le compte n'y est toujours pas !! Que faire ???

Un zélateur du secrétariat général vient au secours de notre plus haute hiérarchie. Il pense avoir une solution. Et si l'on supprimait les assistants de délégations !

On pourrait les remplacer par un PUV (vous savez les fameux Plateau Unique Virtuel) qui prendrait en charge une grande partie des missions des actuelles délégation. Pour l'administration une centaine d'emplois de gagnés (on ne connaît d'ailleurs pas à ce jour le devenir de ces collègues. Ou exerceront-ils ?).

Pour les agents vous aurez au téléphone des personnes que vous ne connaissez pas et qui ne vous connaîtront pas. Nul doute que cela facilitera le dialogue lorsque vous aurez des problèmes personnels à évoquer et des sujets locaux à régler (logement, vacances...).

Finie l'écoute de proximité

Non content de diminuer d'année en année le budget de l'action sociale (hé oui il est attribué en fonction du nombre d'agent actif... toujours ça de gagné pour l'état employeur) ce qui induit une diminution des prestations offertes, ils veulent maintenant démanteler ce réseau d'action sociale (fruit de nos luttes passées) que tant de ministères nous envient.

Enfin, en vidant la délégation locale de ses prérogatives ils éviteront (pensent-ils) de pénibles discussions avec les représentants du personnel (il n'y aurait en effet plus grand chose à discuter).

ET BIEN QU'ILS NE COMPTENT PAS SUR NOUS POUR FERMER LES YEUX ET LAISSER FAIRE ! SOLIDAIRES FINANCES S'ENGAGE A FAIRE LE MAXIMUM POUR LUTTER CONTRE CETTE NOUVELLE ATTAQUE SUR VOS DROITS



Gare de Versailles Chantiers
 Départ de la ligne Phébus P
 Pour aller à la salle de réunion
 Horaire : 8h15, 8h40, 9h, 9h25, 9h50
 Arrêt porte des Matelots